

public devroit en effet produire un meilleur effet sur les esprits échauffés & animés contre les Ministres , que ne feroient tous leurs actes de Patriotisme les plus signalés. Aussi en voit-on des exemples : car le trait qui marque qu'en sollicitant au pied du Trône une réparation ou un redressement de griefs , & qui élèveroit le Souverain au-dessus des autres Ordres de l'Etat, a détourné quelques personnes de se joindre au parti de l'opposition. Enfin dans plusieurs endroits on retracte bien des articles de griefs dont on reconnoît le néant , depuis qu'on a fait sentir au Peuple que la méthode de supplier le Roi de rémedier aux griefs de la Nation , priveroit les Sujets de leurs droits les plus essentiels & attribueroit à S. M. une espece de despotisme , si par sa sagesse & sa prudence, Elle n'avoit pas renvoyé ces suppliques au Parlement à qui il appartient d'y pourvoir.

Dans un Conseil tenu le 14 Juillet à *Saint-James* , ce Parlement fut prorogé au 20 du présent mois de Septembre , & le fera ensuite à un tems encore plus reculé. On compte que Mr. Vilkes aura son pardon avant cette assemblée de la Nation , & l'on avance que si ce pardon a lieu , le peuple en sera redevable à l'intervention du Comte de Bute , auquel on aura bien voulu réserver l'honneur de flatter ainsi ses desirs. Quoiqu'il en soit , il est débité que le Comte de Bute travaille à la formation d'un nouveau Ministère , & qu'il veut le rendre autant ami & aimé du peuple qu'il a été l'objet de son aversion. Mais les Ministres actuels travaillent à s'affermir dans les postes qu'ils occupent , & à justifier leur administration , fondée sur les Loix du Royaume & appuyée de l'approbation